



Campagne de contrôle Étiquetage 2014

La présente campagne a été effectuée par des agents du Service de la sécurité alimentaire, Direction de la Santé du Ministère de la Santé, dans le courant de l'année 2014.

1. Champ d'application

L'objectif de cette campagne était le contrôle de la conformité de l'étiquetage des produits alimentaires.

2. Réglementation de base

- Règlement (UE) n o 1169/2011 du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2011 concernant l'information des consommateurs sur les denrées alimentaires ;
- Règlement grand-ducal du 14 décembre 2000 *modifié* concernant l'étiquetage et la présentation des denrées alimentaires ainsi que la publicité faite à leur égard.

3. Les méthodes

Echantillonnage

Le Service de la sécurité alimentaire effectue un certain nombre de prélèvements dans le cadre de ses programmes de contrôle.

Pour les contrôles d'étiquetage, des produits préemballés choisis parmi les échantillons prélevés.

Au courant de l'année 2014, des check-listes ont été élaborées pour faire le contrôle de l'étiquetage des produits alimentaires ceci en vue de préparer l'application du règlement 1169/2011.

Ainsi ont été établies des check-listes pour le contrôle de l'étiquetage de base, l'étiquetage nutritionnel, l'étiquetage des additifs alimentaires, l'utilisation des allégations nutritionnelles et de santé et l'étiquetage des compléments alimentaires.

Service de la sécurité alimentaire		3 rue des Primeurs L-2361 Strassen		☎(352) 2477 5620 📠(352) 2747 8068 e-mail : secualim@ms.etat.lu	
Campagne de contrôle	FC/LZ/PH	DOC-153-01	01/04/2015	Page 1/3	

4. Les résultats

Résultats des contrôles :

Contrôles étiquetage par année <input type="button" value="v"/>				
	2012	2013	2014	Grand Total
Sum of CountOfId	2	32	20	54



Ces contrôles se répartissent comme suit:

Sum of CountOfId	Column Labels <input type="button" value="v"/>		
Row Labels <input type="button" value="v"/>	2013	2014	Grand Total
1169-2011- Etiquetage de base		10	10
1169-2011- Etiquetage nutritionnel		3	3
Additifs alimentaires		5	5
Allégations nutritionnelles et de santé	5	1	6
Etiquetage compléments alimentaires	5	1	6
Etiquetage de base rgd 14.12.2000	43	20	63
Grand Total	53	40	93

Les non-conformités principales constatées en 2014 sont résumés ci-dessous.

Service de la sécurité alimentaire		3 rue des Primeurs L-2361 Strassen		☎(352) 2477 5620 📠(352) 2747 8068 e-mail : secualim@ms.etat.lu	
Campagne de contrôle	FC/LZ/PH	DOC-153-01	01/04/2015	Page 2/3	

Sum of CountOfId		Column Labels					
Row Labels		Conforme	Non-applicable	Non-conforme	Non-conformité mineure	Non-contrôlé	Grand Total
Additifs		4		5		3	12
Additifs-Colorants Southampton			4				4
Additifs-Edulcorants			4				4
Allégation de santé			1	1			2
Allégation nutritionnelle			1				1
Autres mentions		8	35	2		2	47
Date de durabilité minimale		4	1	14		1	20
Date limite de consommation			20				20
Déclaration quantitative (QUID)		3	10	6		1	20
Dénomination de vente		5		15			20
Etiquetage des nutriments				1			1
Etiquetage nutritionnel - contenu		2	3	2	2		9
Etiquetage nutritionnel - expression		2		1			3
Etiquetage nutritionnel - généralités		3					3
Etiquetage nutritionnel - Présentation			3				3
Exigences générales		19		1			20
Langues officielles		6		8		6	20
Liste des ingrédients		10	1	8		1	20
Mentions d'étiquetage obligatoires			1	2			3
Mentions d'étiquetage obligatoires et interdictions		1		2			3
Mentions d'étiquetage obligatoires spécifiques aux compléments alimentaires		2		3			5
Mentions facultatives		6	3	1			10
Mentions obligatoires		53	29	14			96
Mentions obligatoires complémentaires		2	6			1	9
Nom du fabricant, adresse raison sociale		10	1	9			20
Numéro de Lot		8	2	10			20
Quantité nette		11		9			20
Titre alcoométrique		2	8				10
Tromperie		15	1	2		1	19
Grand Total		176	134	116	2	16	444

Service de la sécurité alimentaire		3 rue des Primeurs L-2361 Strassen		 (352) 2477 5620  (352) 2747 8068 e-mail : secualim@ms.etat.lu	
Campagne de contrôle	FC/LZ/PH	DOC-153-01	01/04/2015	Page 3/3	